



CDG, le 23 janvier 2023

**M. Augustin DE ROMANET**  
Président Directeur Général  
Siège social du Groupe ADP  
Zone Roissypole  
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

**Réf. : 23/CGT ADP/04**

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant **l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris** pour le **mardi 31 janvier 2023 à partir de 04h00 jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 07h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Retrait du projet de réforme des retraites 2023,
- 2) Retour au départ en retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous,
- 3) Pension de retraite minimale de 2000 €,
- 4) Prise en compte des années d'études pour la durée de cotisation,
- 5) Meilleure reconnaissance de toutes les formes de pénibilité au travail,
- 6) Mise en œuvre de la réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

**Daniel BERTONE**  
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Bertone', is written over the typed name and title.

Copies : DRHR  
Inspection du Travail  
Organisations Syndicales